ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

Porte-parole national de la profession dentaire

Recommandations relatives aux plateformes et aux politiques

L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée. L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.

La COVID-19 a eu des répercussions transformatrices sur la santé et le bien-être des Canadiens. Malgré les défis rencontrés pour améliorer la sûreté des cabinets dentaires et assurer la santé des patients et du personnel, les dentistes ont continué à prodiguer d'importants soins d'urgence et de routine à leurs patients tout au long de la pandémie. Bien que la pandémie ait fait naître de nouveaux défis en matière de prestation de soins dentaires et d'accès à ceux-ci, elle a également mis en évidence les problèmes existants.

Dans le cadre de cette élection, l'ADC formule une série de recommandations à tous les partis et candidats sur la meilleure façon de soutenir la profession dentaire et d'aider les Canadiens à atteindre et à maintenir une santé buccodentaire optimale.

> *« La santé buccodentaire fait partie intégrante de la santé générale. Avec une bouche en santé, vous pouvez manger, parler et sourire aisément, ce qui vous aide à vous sentir bien physiquement, socialement et mentalement.Une bouche en santé vous aide à profiter de la vie. »*

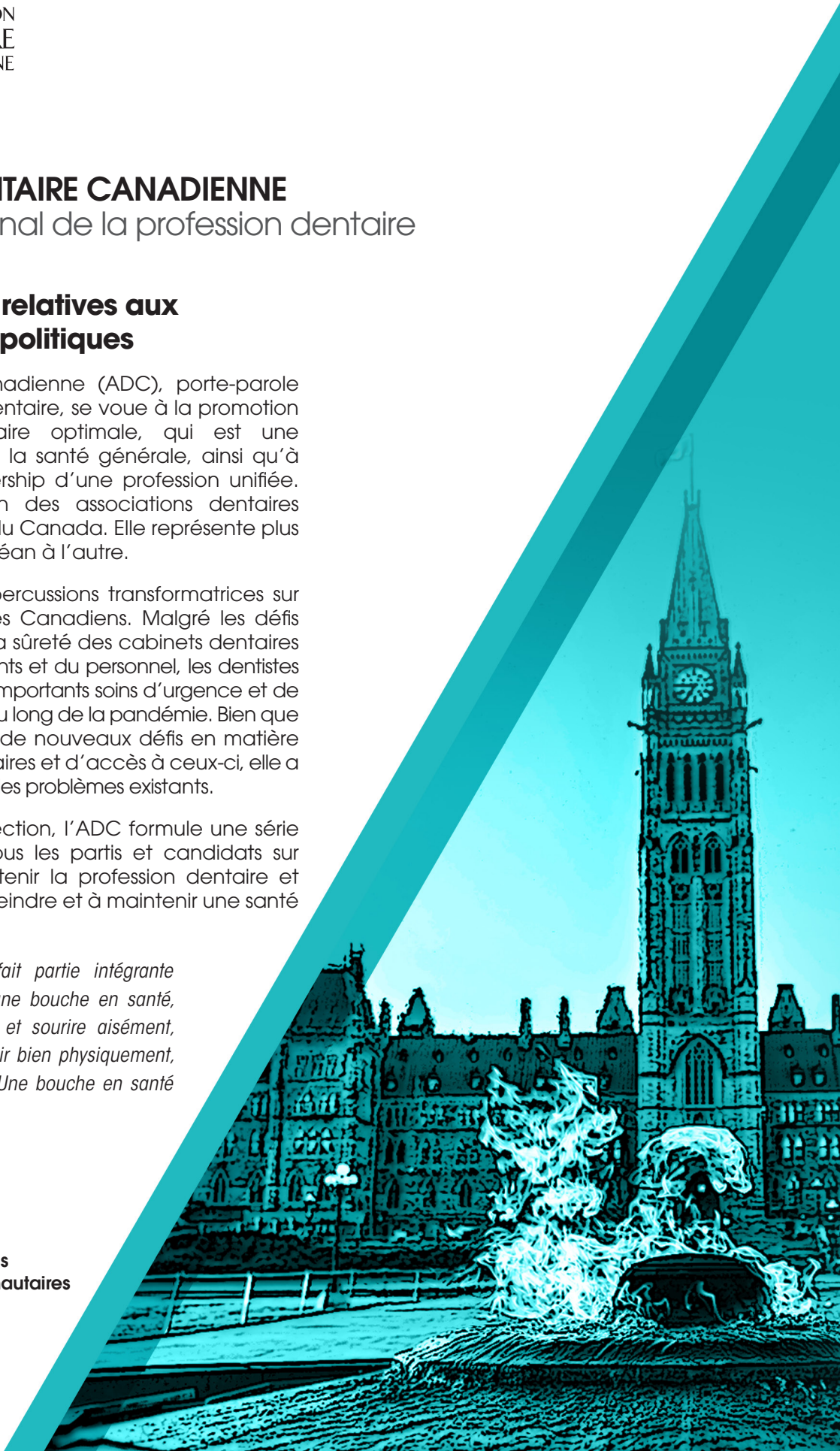

Pour plus d'information, communiquez avec :

Michel Breau, chef des relations gouvernementales et communautaires

mbreau@cda-adc.ca
613 291-9553

ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

Améliorer la couverture des soins dentaires pour les Canadiens

Le Canada possède l'un des meilleurs systèmes de soins dentaires au monde et occupe une place avantageuse au classement international de la santé buccodentaire.

Au Canada :

- Plus de la moitié des soins dentaires sont financés par les régimes d'assurance-maladie fournis par les employeurs.
- La grande majorité des traitements dentaires sont donnés dans des cabinets privés.

Néanmoins, certains Canadiens ont encore de la difficulté à atteindre et à maintenir une santé buccodentaire optimale.

- Le tiers des Canadiens n'ont pas de couverture dentaire.
- 20 % des Canadiens évitent de voir le dentiste en raison des coûts.

L'ADC recommande que le Parlement mène une étude détaillée sur l'amélioration de la couverture dentaire des Canadiens dans les 12 premiers mois suivant l'élection.

L'ADC s'oppose aux propositions visant à introduire immédiatement de nouveaux programmes dentaires fédéraux à grande échelle. Une étude plus approfondie est nécessaire pour trouver les meilleures façons de combler l'écart pour les Canadiens qui n'ont actuellement pas de couverture de soins dentaires, sans perturber le système de couvertures de soins dentaires offertes par les employeurs sur lesquels la plupart des Canadiens comptent ni le réseau de cabinets privés qui fournissent la majeure partie des services de soins dentaires au Canada.

Entre-temps, l'ADC recommande un investissement de 600 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour maintenir et élargir les programmes de soins dentaires existants offerts par les gouvernements provinciaux et territoriaux, en particulier ceux qui ciblent les populations vulnérables.

À l'heure actuelle, la plupart des programmes de soins dentaires financés par le secteur public sont administrés par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Avant d'envisager tout nouvel investissement à long terme dans la couverture dentaire des Canadiens, le gouvernement fédéral doit discuter avec les provinces et les territoires qui gèrent ces programmes depuis des décennies. Un investissement de cette ampleur conduirait le gouvernement fédéral à fournir la même proportion de financement pour ces programmes dentaires que pour les autres services de soins de santé et constituerait le « prix d'entrée » pour commencer à jouer un rôle dans l'amélioration de la couverture dentaire des Canadiens.

Pour plus d'information, communiquez avec :
Michel Breau, chef des relations gouvernementales et communautaires
mbreau@cda-adc.ca | 613 291-9553

ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

La santé buccodentaire dans les établissements de soins de longue durée

La pandémie de COVID-19 a grandement touché les Canadiens âgés et tout particulièrement les personnes âgées vivant dans des établissements de soins de longue durée.

Même si la qualité des soins dans ces établissements était déjà préoccupante avant la pandémie, la perte tragique de vies dans les établissements de soins de longue durée a suscité de nombreuses discussions sur la nécessité de nouvelles normes nationales en la matière.

Compte tenu des défis uniques en matière de santé buccodentaire auxquels font face les personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée et de l'importance de la santé buccodentaire sur la santé globale, l'ADC recommande que toute nouvelle norme nationale élaborée pour ces établissements comprenne une norme relative à la santé buccodentaire.

Cette norme devrait comprendre les éléments suivants :

- Une évaluation de la santé buccodentaire par un professionnel de la santé autorisé et dûment formé à l'admission du patient et annuellement par la suite;
- Un processus d'aiguillage vers un dentiste pour examen, diagnostic et planification du traitement dès que possible après l'admission du patient;
- Un plan quotidien de soins buccaux administré par du personnel dûment formé;
- Une infrastructure appropriée pour soutenir la prestation appropriée des soins nécessaires par l'équipe de soins buccodentaires.

Pour plus d'information, communiquez avec :
Michel Breau, chef des relations gouvernementales et communautaires
mbreau@cda-adc.ca | 613 291-9553

ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

Recommandations supplémentaires

Soutenir les cabinets dentaires et l'accès aux soins dentaires pendant la transition du Canada vers la vie après la COVID-19

En raison de la COVID-19, des mesures améliorées de santé et de sécurité ont rapidement été adoptées par les cabinets dentaires partout au Canada. Il n'y a donc aucun cas connu de transmission de la COVID-19 entre le personnel et les patients depuis le début de la pandémie.

Toutefois, ces mesures ont rendu l'offre de traitements dentaires plus difficile et plus coûteux pour les cabinets dentaires, dont la plupart sont des petites entreprises.

L'ADC recommande ce qui suit :

- Des efforts continus pour offrir aux cabinets dentaires un accès rentable aux respirateurs N95 et aux gants en nitrile;
- La mise en œuvre des dispositions du budget 2021 pour soutenir les cabinets dentaires qui ont engagé des coûts supplémentaires importants pour adapter leurs cabinets aux mesures de santé et de sécurité liées à la COVID-19. Ces dispositions devraient être modifiées de manière à être rétroactives au début de la pandémie, et accessibles à tous les cabinets dentaires;
- Le maintien de programmes de soutien pour les petites entreprises qui souffrent encore de l'impact économique de la pandémie, comme certains cabinets dentaires.

Ce soutien aux cabinets dentaires permettra de veiller à ce que les soins dentaires à coûts abordables demeurent accessibles aux Canadiens.

Promouvoir une alimentation saine

Une alimentation équilibrée et nutritive est importante pour la santé buccodentaire, un élément clé de la santé globale.

Le sucre est l'une des principales causes de problèmes dentaires, comme la carie dentaire, particulièrement chez les enfants. La carie dentaire est la maladie infantile la plus courante au Canada.

L'ADC recommande la mise en place sans délai d'une réglementation s'appliquant à l'étiquetage sur le devant des emballages, ce qui permettra au public d'identifier plus facilement les aliments à teneur élevée en sucre.

L'ADC recommande également l'adoption d'une loi pour limiter le marketing des aliments et des boissons ciblant les enfants.

Pour plus d'information, communiquez avec :
Michel Breau, chef des relations gouvernementales et communautaires
mbreau@cda-adc.ca | 613 291-9553